



Paris, le 21 septembre 2021, 20h45

Icade annonce le lancement de l'introduction en Bourse d'Icade Santé sur le marché réglementé d'Euronext Paris

Icade, actionnaire d'Icade Santé à hauteur de 58,3%, annonce ce jour que l'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé le prospectus relatif à l'introduction en Bourse (IPO) d'Icade Santé sous le numéro 21-410.

L'IPO comprend une offre primaire de 800M€; Icade pourra, en outre, dans le cadre de l'obligation pour les sociétés immobilières cotées (SIIC) d'atteindre un flottant de 15% minimum, céder des actions, pouvant conduire à un flottant de 15,5% maximum, représentant un nombre d'actions maximum de 1 421 988, sur la base d'un prix correspondant au haut de la fourchette indicative du prix de l'Offre, et incluant l'exercice intégral de l'option de sur-allocation de 10%.

La fourchette indicative de prix applicable à l'Offre à Prix Ouvert et au Placement Global s'établit entre 115,00 euros et 135,00 euros par action.

Calendrier indicatif de l'opération :

- Période de souscription pour l'Offre à Prix Ouvert : du 22 septembre 2021 au 29 septembre 2021 inclus ;
- Période de souscription pour le Placement Global : du 22 septembre 2021 au 30 septembre 2021 (midi - heure de Paris) ;
- Fixation du prix : 30 septembre 2021 ;
- Cotation sur Euronext Paris (compartiment A) : 1^{er} octobre 2021.

L'entrée en Bourse d'Icade Santé s'inscrit pleinement dans le plan stratégique 2019-2022 du Groupe Icade et son ambition de faire d'Icade Santé la plateforme européenne leader en immobilier de santé.

En ouvrant son capital, Icade Santé se donnera les moyens de financer son plan de croissance de 3 Md€ d'investissement à horizon 2025 et d'accélérer son développement paneuropéen tout en conservant une structure de bilan solide. Icade a l'intention de soutenir l'ambition de croissance d'Icade Santé.

Post IPO, Icade restera l'actionnaire de contrôle d'Icade Santé et continuera donc à consolider la filiale selon la méthode de l'intégration globale. L'immobilier de santé restera ainsi au cœur du modèle économique du Groupe Icade.

Le communiqué de presse et le prospectus d'introduction en Bourse d'Icade Santé sont accessibles sur le site internet : www.icade-sante.eu.

A PROPOS D'ICADE

Des lieux où il fait bon vivre

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 30/06/2021 de 14,8 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2020 de 825 M€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre habiter et travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts. Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icade.fr

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute

Dir. Communication Financière et Relations Investisseurs

+33(0)1 41 57 70 29

anne-sophie.lanaute@icade.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard

Responsable relations presse

+33(0)1 41 57 71 19

charlotte.pajaud-blanchard@icade.fr

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières, ni une invitation ou une incitation d'investissement dans des valeurs mobilières en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié. Le Groupe n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de procéder à une offre au public aux États-Unis d'Amérique.